



# COMMUNE DE RENNAZ

MUNICIPALITÉ

## AU CONSEIL GÉNÉRAL DE RENNAZ

Rennaz, le 29 mai 2018

### **PRÉAVIS NO 20 / 2016-2021**

#### **Réhabilitation de collecteurs EU/EC – 5 tronçons au lieu-dit « Pré-de-la-Croix » – selon rapport TV**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Dans le cadre des travaux qui se déroulent actuellement pour le chantier de l'hôpital, nous allons profiter de faire les chemisages de collecteurs d'eau usée (EU) et d'eau claire (EC), afin qu'ils soient aux normes en vigueur.

En effet, après contrôle par caméra, nous avons constaté des défauts majeurs :

- fissures longitudinales
- petites cassures
- petits décalages verticaux en raison d'une forte usure
- emboîtements plus étanches

défauts qui laissent infiltrer les eaux parasites qu'il faut éliminer le plus possible.

Le passage de la caméra a aussi permis de constater que cette conduite avait été bien posée, les fonds de chambres étant impeccables. La pente est également correcte.

Pour réhabiliter cette conduite, il faut la nettoyer par fraisage des dépôts durs, tels que béton, calcaire et racines, jusqu'au droit de la paroi du collecteur et la chemiser par la pose d'une gaine tissée en fibre de verre et résine polyester, avec durcissement aux UV.

-1-

---

ADMINISTRATION COMMUNALE – Route d'Arvel 10 – 1847 RENNAZ

Tél. ++41 (0)21.960.19.39 le matin de 07h00 à 11h30 et l'après-midi de 13h30 à 16h00 sauf jeudi fermé  
Fax ++41 (0)21.968.16.27  
E-mail : administration@rennaz.ch



## COMMUNE DE RENNAZ

Le devis estimatif de ces travaux a été établi par l'entreprise spécialisée Aitv SA à Villeneuve selon le plan annexé.

### Récapitulation des travaux

1 travaux de chemisage – BKP REG 1 – REG 2	CHF	7'299.00
2 travaux de chemisage – BKP REG 2 – REG 3	CHF	21'400.00
3 travaux de chemisage – BKP REG 3 – REG 4	CHF	13'523.00
4 travaux de chemisage – BKP REG 5 – REG 6	CHF	20'901.00
5 travaux de chemisage – BKP REG 6 – REG 7	CHF	7'762.00
<b>Total brut</b>	<b>CHF</b>	<b>70'885.00</b>
./. rabais 5 % : CHF 3'544.25	CHF	67'340.75
+ TVA 7,7 % : CHF 5'185.25	CHF	72'526.00
<b>Total net</b>	<b>CHF</b>	<b>72'526.00</b>
		=====

Le compte de réserve présente un montant suffisant pour couvrir cette dépense.

Après ces travaux, cette conduite sera comme neuve et pourra être utilisée encore longtemps.

En conclusion, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

### **LE CONSEIL GÉNÉRAL DE RENNAZ**

- **vu** le préavis municipal no 20/2016-2021
- **ouï** le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet
- **considérant** que celui-ci a été porté à l'ordre du jour



## COMMUNE DE RENNAZ

### DÉCIDE

- 1. d'autoriser la Municipalité à passer commande des travaux de réhabilitation de collecteurs EU/EC – 5 tronçons au lieu-dit « Pré-de-la-Croix » ;**
- 2. d'autoriser la Municipalité à financer ce crédit de CHF 72'526.00 TTC par la trésorerie courante ;**
- 3. d'autoriser la Municipalité à amortir ce montant en une fois, par prélèvement sur le compte « Fonds de réserves » no 9280.6 – épuration.**













Ainsi adopté en séance de Municipalité le 28 mai 2018 afin d'être soumis au Conseil Général.

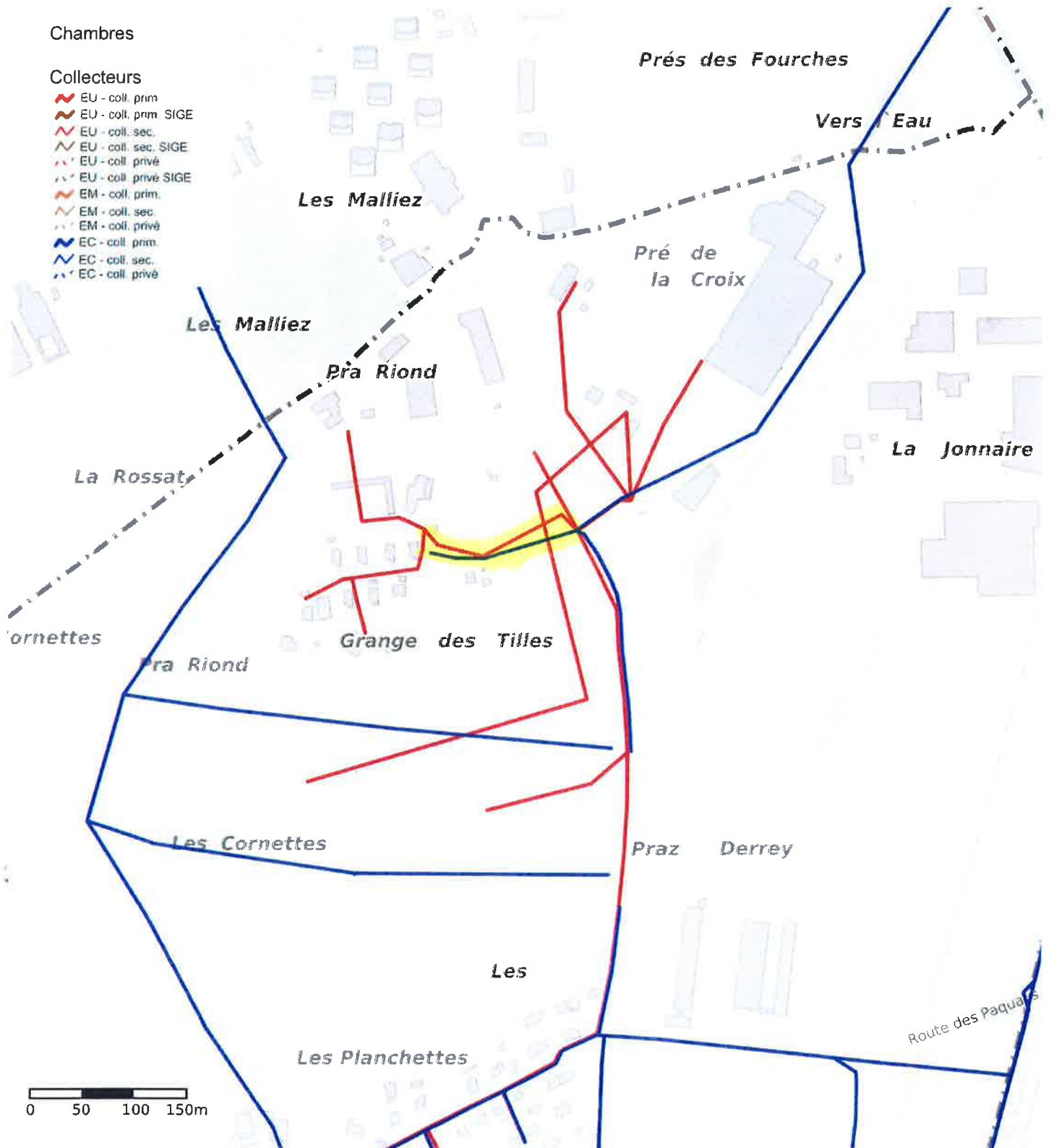
Au nom de la Municipalité  
Le Syndic  La Secrétaire   
Ch. Monnard  B. Vogel



### Chambres

### Collecteurs

-  EU - coll. prim
-  EU - coll. prim SIGE
-  EU - coll. sec.
-  EU - coll. sec. SIGE
-  EU - coll. privé
-  EU - coll. privé SIGE
-  EM - coll. prim.
-  EM - coll. sec.
-  EM - coll. privé
-  EC - coll. prim.
-  EC - coll. sec.
-  EC - coll. privé



Bien que ces renseignements aient été recueillis avec soin, aucune garantie n'est donnée quant à l'exactitude et la mise à jour des données de ce plan.



 TRONÇONS CONCERNÉS

1:5,000

Date:23.05.2018